Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Commune **d' ARENTHON**

Information sur les risques naturels, miniers et technologiques

En application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°DDT-2015-0467 du 03/09/2015

1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui ☑ non ☐

Approuvé	Date	Aléa
	19/11/2001	inondation

Les documents de référence sont :

Pièces du PPRn approuvé Consultable sur internet ☑

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui ☐ non ☑

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRm)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui ☐ non ☑

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

La commune est située dans une zone de sismicité **moyenne (4)**

5. Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

catastrophe naturelle

Date arrêté	Nature de l'événement
23/07/2015	Inondations et coulées de boue
12/03/1998	Inondations et coulées de boue
01/10/1996	Séisme

Pièces jointes

- zonage réglementaire PPRn (échelle:1/10 000ème)

Date d'élaboration de la présente fiche : 27/08/2015